

Gauthier Dupraz

Les Anses d'Arlet au centre d'un projet de centrale géothermique



L'ADEME tient des réunions d'informations publiques sur le projet (CR Ademe)

Le projet d'une première usine électrique en Martinique utilisant la géothermie, est actuellement en cours de réflexion. Imaginée par l'ADEME en partenariat avec la CTM, EDF, la DEAL, le SMEM et le BRGM, cette idée est l'objet de réunions de concertation publique avec les habitants des Anses d'Arlet où pourrait être implantée la future infrastructure.

Si 25 % de l'électricité produite dans notre département est issue des énergies renouvelables (vent, soleil, incinération des déchets, bagasse/bois), nous dépendons encore des centrales électriques thermiques de Bellefontaine et de Fort de France. Dans un contexte de changement climatique, il est donc important d'envisager le remplacement progressif des énergies fossiles par des énergies renouvelables. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a fixé comme objectif que 56% du mix électrique soient issus des énergies renouvelables d'ici 2023. La loi relative à la transition énergétique prévoit même que les départements d'outremer soient autonomes en énergie d'ici 2030. C'est ainsi que les potentiels gisements géothermiques décelés en Martinique représentent une opportunité importante pour l'atteinte de ces objectifs.

Deux zones d'intérêt ont été identifiées sur l'île à partir des recherches effectuées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), à savoir la montagne Pelée et Anses d'Arlet. Elles ont comme point commun la présence de sources chaudes souterraines. « Nous avons fait le choix de nous focaliser sur les Anses d'Arlet car son potentiel géothermique est plus évident et puis il a fallu prendre en compte l'éventuel classement au patrimoine mondial de l'Unesco du volcan », explique Paul Courtiade, animateur de pôle Transition Energétique au sein de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Les forages d'exploration n'auront pas lieu avant 2022

À présent, il s'agit de savoir si les hypothèses géothermiques sur le secteur des Anses d'Arlet, sont confirmées ou pas. Rai-

son pour laquelle, il faut mener des forages d'exploration pour confirmer l'existence de cette ressource. Le BRGM cherche actuellement l'emplacement idéal où pourrait être menée cette opération. Le but est de savoir à quelle distance se trouve la source et quelle est sa capacité productive en termes d'électricité. « Il nous faut un débit et une température suffisants (150° minimum) », ajoute Paul Courtiade. Le BRGM doit pour le moment terminer son étude sur l'implantation des forages exploratoires dont les résultats devraient être publiés d'ici fin 2020. Il est possible, selon l'Ademe, que des demandes de permis de forage d'exploration par des entreprises privées soient, ensuite, déposées en 2021. Quoi qu'il en soit, les premières opérations du genre n'auront pas lieu avant 2022. « À noter que ces recherches ne représentent aucun risque pour la population », tient à rassurer le représentant de l'Ademe. Ainsi aucun risque sismique n'est à craindre.

Informers les riverains et répondre à leurs questions

La principale mission de l'Ademe à l'heure actuelle, est d'informer les Arlésiens sur ce projet « mais surtout de tenir compte de leurs attentes » comme le précise l'agence. Lors de la première réunion qui s'est tenue en décembre dernier, des premières interrogations avaient été formulées quant à l'impact d'une éventuelle centrale géothermique dans la commune, au niveau visuel notamment. « Il existe deux types de structures l'une pouvant atteindre les 15 mètres de hauteur et une autre n'excédant pas 7,50 mètres de haut, soit la hauteur d'un étage », rappelle Paul Courtiade avant d'ajouter, « on se dirigera probablement vers la deuxième option ». Quant à l'espace occupé, il dépend de la puissance de la centrale. Pour 10 à 20 MW il peut s'étendre entre 3 à 4000 m² soit l'équivalent d'un demi terrain de football, mais pour les Anses d'Arlet, il est possible que ce soit encore plus petit si la puissance est plus faible.

Combien coûterait un tel projet ?

Pour ce qui est du budget, il est trop tôt pour quantifier l'enveloppe nécessaire pour une telle réalisation. Probablement qu'elle nécessitera selon la puissance quelques dizaines de millions d'euros, issus principalement de fonds privés. Des subventions publiques comme des fonds européens permettront sûrement de financer en partie le projet. Tout ce que l'on sait pour le moment, c'est le coût approximatif des forages d'exploration qui sont estimés à 10 à 15 millions d'euros. « Mais il faut souligner que l'énergie produite par la géothermie est peu chère par rapport aux autres énergies renouvelables et c'est une source quasiment intarissable puisqu'on estime sa durée de vie sur plusieurs centaines de milliers d'années », tient à souligner l'animateur.

Dans l'hypothèse où qu'une centrale soit installée aux Anses d'Arlet, l'équipement pourrait produire de l'ordre d'une dizaine de mégawatt. Cela permettrait de fournir environ 19 500 foyers en électricité soit 11 % de l'habitat en Martinique. Sans compter le potentiel créatif de la structure localement en termes d'emplois, et les revenus générés par les taxes pour la commune. En attendant de voir ce projet sortir de terre, des réunions publiques sont organisées par l'Ademe et ses partenaires dans la commune concernée afin d'informer les administrés sur le sujet et de récupérer leurs doléances. Une rencontre a été organisée mercredi 11 février. Une nouvelle aura lieu en avril ou mai prochain.